



Municipalité de Montcalm

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Montcalm

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante lors de la séance ordinaire à huis clos du 14 décembre 2020, laquelle se tiendra par voie de conférence virtuelle:

Demande de dérogation mineure visant à régulariser la position du balcon qui a été construit à 9.68 mètres de la ligne des hautes eaux au 249, chemin du Lac-Verdure Nord, lot : 5 864 935, matricule 2998-12-8088, alors que le Règlement de zonage # 193-2002 exige une marge minimale de 10 mètres à l'article 4.3.

DONNÉ à Montcalm ce 26^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt.

Michael Doyle
Directeur général / Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné résidant à Montcalm certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 26 novembre 2020, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour de novembre 2020.

Michael Doyle
Directeur général / Secrétaire-trésorier